

PROJET PEDAGOGIQUE 2022 2023

CENTRE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE DE TENDON

Le centre d'accueil périscolaire municipal de Tendon est ouvert tous les matins de la semaine de 7H00 à 8H 20, et les après-midis de 16h00 à 18h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le mercredi, le centre est ouvert toute la journée.

Il peut être fractionné :

de 7h00 à 12h00, matin seulement

ou 7h00 à 13h30, matin, repas

ou 7h00 à 17h30, journée complète avec repas

ou 12h00 à 17h30, après-midi, repas

ou 13h30 à 17h30, après-midi seulement

et 17h30 à 18h00, garderie.

Les repas se font à la cantine et occasionnellement ils sont tirés du sac (Les familles sont prévenues sur la feuille d'inscription par trimestre ou exceptionnellement la semaine précédente).

Les centre aérés : Le centre de loisirs est ouvert 5 semaines par an ; la première semaine de chaque petite vacance, la dernière semaine d'Août et le lundi de rentrée si besoin. Les inscriptions se font à la semaine.

Le Centre d'accueil périscolaire organise également la cantine scolaire tous les jours de la semaine. Il accueille les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés à l'école de Tendon : maternelle et primaire.

Il bénéficie d'un agrément de la SDJES (Service Jeunesse Engagement et Sports Vosges) et de la PMI. Il est conventionné avec la C.A.F.

Le centre périscolaire accueille les enfants de maternelle et primaire de Tendon.

Le centre de loisirs accueille les enfants de maternelle et primaire de Tendon et les enfants des communes alentours, les semaines de centre aéré ainsi que les mercredis récréatifs.

L'encadrement est le suivant : Un BAFD, Un BAFD en cours, 5 BAFA, CAP Petite Enfance ou équivalence.

Des bénévoles viennent, occasionnellement, renforcer l'équipe, si le protocole sanitaire le permet. Cela permet de faire de plus petits groupes et des activités plus importantes.

Le rez-de-jardin : Entrée principale, accueil des enfants.

Accueil du midi : repas

Accueil périscolaire du goûter à 16h.

2 Sorties de secours.

Le rez-de-chaussée : Entrée aménagée.

Accueil périscolaire du matin :

Accueil périscolaire de l'après-midi, centre aéré, accueil activités découvertes.

1 Sortie de secours.

Mezzanine : Coin lecture, temps calme, sieste, atelier lire et faire lire.

Dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), des consignes de sécurité en cours et protocole sanitaire en cours également, pour la sécurité des enfants et des encadrants, le bâtiment est toujours fermé. Le document est consultable sur demande par les familles.

La transition entre l'école et la maison doit être vécue pleinement par l'enfant qui doit se sentir en sécurité aussi bien affective que physique. Il est important qu'il puisse se créer des repères entre la maison et l'école.

Le but de notre centre d'accueil est de passer un moment agréable de détente à travers les jeux et les activités.

Les objectifs éducatifs :

Notre centre périscolaire n'est pas qu'une garderie.

- L'apprentissage de la vie en collectivité et des règles qui s'y réfèrent.
- La cohabitation entre âges, rythmes et habitudes différentes.
- Le respect des camarades et des adultes présents.
- Le respect des locaux et du matériel.
- L'ouverture culturelle et artistique.

Le centre de loisirs est un lieu où tout est mis en œuvre pour répondre aux droits, besoins et aspirations de l'enfant. Les intentions éducatives se traduisent en ces termes :

- Droit à des conditions de vie garantissant le développement physique, affectif et moral.
- Droit au respect de la personne.
- Droit à la santé.
- Droit à la liberté.
- Droit à l'éducation.
- Droit au plaisir.

Nos valeurs : Le respect, le partage, l'échange, l'écoute, la vie en communauté, la rigueur, la confiance.

Notre pédagogie : Encourager, s'adapter, utiliser les compétences de chacun, ne jamais mettre en difficulté, de la rigueur dans la bonne humeur, laisser libre choix, travail en autonomie, responsabilité, bienveillance. Travail de mémoire, de l'espace, de coordination, d'équilibre rapport à l'autre, notion de groupe, synchronisation, d'improvisation et de création.

Le centre de loisirs doit permettre :

- Le développement des capacités d'analyse critique pour tous les individus.
- La possibilité de prendre des initiatives individuelles et accéder à des responsabilités collectives.
- L'épanouissement de l'enfant par le jeu et la pratique d'activités diverses (culturelles, sportives et scientifiques).
- La découverte de l'environnement naturel.
- Le développement des activités créatives.
- Le dépaysement qui rompt avec la routine et avise la curiosité.

Les activités

Le thème : **Construire notre Futur**

Ce thème est reconduit pour cette année :

C'est un grand projet qui se met en place avec l'aide de la Mairie (achat d'une parcelle de forêt entre les 2 cascades de Tendon, un projet commun avec l'école de Tendon).

Cette forêt fera l'objet d'étude sur la nature, les espèces qui y vivent, les besoins de la forêt et des animaux, les erreurs à éviter etc... Elle sera aménagée par les enfants, aidés d'adultes, de professionnels, tels que des agents de L'ONF, de la société de la pêche, de l'EDT (Education pour le développement durable), ainsi que divers intervenants.

Des actions seront réalisées dans le cadre du CTEAC (convention territoriale d'éducation artistique et culturelle, par le biais de la Communauté de communes des Hautes Vosges),

Construire notre Futur

Notre rôle : Comment faire attention au bien-être de notre planète.

Avec le changement climatique, comment la protéger, la soigner, la réparer quand on est un enfant.

En prenant connaissance de notre environnement, en tenant compte de tout ce qui y vit, et qui est nécessaire à sa vie, nous pourrions nous adapter à cet espace, sans le gêner, en construisant sans détruire, en utilisant sans épuiser, en vivant tous ensemble, les humains, les animaux et les espèces végétales, les pierres, l'eau, la Terre. Une harmonie Totale.

Préparer notre avenir, trouver des idées nouvelles, Eoliennes, cabanes, Serre, terrarium, jardin, forêt, ruisseaux, une ferme, voilà des idées de discussion de projets.

A nous animatrices, de trouver les intervenants et des sorties possibles dans ces divers domaines.

Le mouvement peut comprendre toute sorte de domaines : artistiques, physiques, réflexions etc.

L'enfant a besoin de bouger pour bien grandir. Dans une société où l'écran est prédominant nous aimerions montrer aux plus jeunes qu'on peut faire beaucoup de choses par soi-même, s'occuper, tester, se tromper et le plus important : s'amuser avec peu de choses.

Tout cela dans le respect de l'environnement qui nous entoure.

Nous pourrions compter sur des intervenants tels que La MCL de Gérardmer, la maison des associations d'Epinal, et d'autres encore. Des sorties pourront être prévues. Les ateliers, les activités bricolages, danse, expression corporelle, théâtre seront organisés dans le cadre des mercredis récréatifs.

Ce thème permettra d'aborder d'autres projets tels que : les mini-architectes, « le zéro déchet », la vie haute en couleurs, des jeux et des activités donneront lieu à des spectacles, ou des expos en fin du programme.

Les partenariats avec des structures socio-éducatives, des associations et des bénévoles du territoire sont intégrés à la réalisation du projet.

L'accueil périscolaire

L'accueil du matin :

Les enfants sont accueillis par la directrice et une animatrice. Ils enlèvent leur manteau et leurs chaussures qu'ils vont ranger au crochet et sous le banc et enfilent leurs chaussons. Ils sont invités ensuite à s'installer autour des tables où des activités auront été préparées.

A 8h15, chaque enfant range son activité, remet manteau et chaussures, rangent les chaussons sur les étagères. Ils se rangent par 2. L'appel est fait.

Les animatrices les emmènent ensuite à l'école. Les primaires restent dans la cour de l'école qui est surveillée par les institutrices à partir de 8h20. Ils y déposent leurs cartables.

Les maternelles sont amenées par l'animatrice dans leur classe. C'est à ce moment-là que les consignes et les documents, laissés par les parents, sont transmis aux institutrices.

L'accueil de l'après-midi :

Les primaires se rangent par 2, **en silence**, dans le sas d'entrée de l'école à 16h00, tout de suite après la sortie de classe.

Les enfants de la maternelle sont amenés par l'animatrice.

L'appel est fait.

Ensuite, bien rangés, nous nous dirigeons vers le centre périscolaire en passant par la cour intérieure. En entrant, les enfants rangent leurs sacs et blousons à leur place et passent ensuite aux toilettes et aux lavabos et le changement de masque. Puis c'est l'heure du goûter.

Les enfants prennent leur goûter ensemble. (Notion de partage, en cas d'oubli).

Si le temps le permet, le goûter se prend dans la cour du centre.

A 17h30 : Un deuxième appel est fait avec les enfants restants.

A 17h30 : **Les devoirs**. A la demande des enfants et si les conditions le permettent, ils peuvent faire leurs devoirs en autonomie. Un « coin calme » est mis à leur disposition. L'équipe d'encadrants n'est pas responsable de leur réalisation. Les parents comprennent que le travail reste à vérifier à la maison.

Lors du départ de l'enfant, il range son activité, range ses chaussons et c'est aussi un moment où l'on peut discuter avec les parents.

A 18h30, fin de l'accueil, si un enfant est toujours présent, la directrice téléphone aux parents en retard.

Les activités culturelles et artistiques :

En partie gérées par la directrice en fonction des jours de la semaine, le soir. Les enfants choisissent leur(s) activité(es).

Lundi : théâtre. Jusqu'à Noël : Les enfants jouent de petites scénettes, tirées de livres de petites histoires pressées. Ensuite, ensemble, nous inventons un conte de Noël. Une pièce de théâtre sera jouée avant les vacances de Noël.

Mardi : chant : A partir de Janvier : les enfants choisissent, eux-mêmes, leurs « tubes ». Les répétitions se feront les mardis matins et soirs, selon les inscriptions des enfants. Il y aura une représentation à la fête de la musique.

Mercredi récréatif : Musique, sport, Théâtre : seront concernés, les enfants des mercredis récréatifs. Pendant le 3ème trimestre, les enfants inscrits aux mercredis récréatifs, participeront à des ateliers très diversifiés et souvent en rapport avec le thème de cette année.

Jedi : Atelier découverte avec un intervenant, une fois ou deux fois par mois : ludothèque et divers ateliers découvertes. (Maisons paysannes, don du sang, protection civile, pompier, gendarme, cuisine, jardinage, etc.)

Vendredi : une semaine sur deux : travail sur le thème du projet pédagogique : « Construire notre futur » .

Sport : football ou rugby, en fonction de la météo.

Jeux d'extérieurs et d'intérieurs divers, jeux d'équipe.

Les enfants qui ne participent pas aux ateliers sont encadrés par l'animatrice et peuvent choisir leur jeu ou activité.

Un des objectifs du centre d'accueil est de développer les notions artistiques, inventives, créatives chez l'enfant. Essayer, oser, s'exprimer devant des spectateurs, par le biais de danses, jeu de rôle, chants, peintures etc...

L'enfant se découvrira artiste, acteur, s'affranchira.

A la demande des enfants et dans la mesure du possible, l'équipe d'animatrices peut proposer un nouvel atelier.

Les inscriptions dans chaque groupe se font en début d'année. Temps : 1 heure environ.

Temps nécessaire pour préparer un rôle, par exemple, trouver ou fabriquer un décor, un déguisement, apprendre le rythme, ou un chant.

Les inscriptions pour les ateliers des mercredis récréatifs se font au trimestre. Il est important d'inscrire l'enfant au moins 2 fois par mois (lors des ateliers) pour ne pas le pénaliser et qu'il puisse suivre l'atelier jusqu'au bout.

Un autre objectif est d'apprendre par des jeux à s'organiser, faire des recherches avec des livres, un dictionnaire et internet, apprendre à bien connaître son environnement.

Des spectacles ou expositions pourront être ensuite réalisés aux périodes de Noël, Pâques, à la fête de la musique ou en fin d'année. Il pourra être fait appel à des intervenants bénévoles pour ces activités, en respectant les normes sanitaires.

Le Centre périscolaire n'est pas qu'une garderie. Les ateliers du soir se passent de 16h15 à 17h30. Lors d'un atelier théâtre, musique ou ludothèque. Pour le bien-être de l'enfant, il est intéressant qu'il reste au centre pendant le premier créneau horaire.

Les activités jeux et travaux manuels :

Surveillés par une animatrice : les jeux de société, jeux de construction, coloriages, lecture, jeux d'extérieur ou récréation, ou l'enfant est libre de faire ce qu'il veut. A chaque changement d'activités, on demande à l'enfant de ranger. A la fin de la première heure, les deux animatrices sont disponibles pour les jeux.

A chaque saison et à chaque fête, il y a une activité bricolage en rapport avec le moment. Les enfants repartent à la maison avec quelque chose qui a été fabriqué de leurs mains.

Les mercredis récréatifs et les centres aérés :

Le centre d'accueil périscolaire propose :

– **les mercredis récréatifs** : Nous proposons l'ouverture du centre à la journée. Plusieurs fois par mois, nous faisons appel à un intervenant pour des activités-découvertes. Ces activités conduites avec des intervenants fonctionneront les matins, de 9h30 à 11h00. Un planning, par trimestre et par thème, sera distribué.

Les inscriptions se feront au trimestre. C'est un engagement pour le bien-être de l'enfant. Ces inscriptions doivent être confirmées pour le trimestre avec le retour de la fiche d'inscription.

Les mercredis doivent aussi permettre aux enfants de se reposer (milieu de semaine). Hormis les activités-découvertes, il y aura des moments de pauses, de temps libres et même de sieste l'après-midi pour les plus petits. Ensuite Il leur sera proposé des activités calmes et reposantes : ex : lecture, dessins, musique, jardinage, sorties nature etc... Les enfants pourront ensuite se dépenser autrement : sports et jeux d'extérieur.

– **Les centres aérés** : La première semaine des petites vacances scolaires de la Toussaint, de Février et de Pâques, ainsi que la dernière semaine d'Août. Les thèmes sont choisis en fonction de la période. Cela peut être : Halloween à la Toussaint, c'est souvent carnaval en février par exemple.

Les activités sont plus importantes et plus élaborées, plus recherchées. Il y a plus de choix, avec plus de moyens. Des intervenants pourront être sollicités. Les activités sont en grande partie choisies par les enfants.

Les conditions d'accueil se font à la semaine.

Les inscriptions doivent être confirmées le mardi précédant la semaine de centre aéré avec le retour de la feuille d'inscription.

Tant qu'il sera nécessaire, cet accueil se déroulera selon le protocole sanitaire établi conformément aux mesures gouvernementales et dans le respect des gestes barrières pour les enfants, encadrants et parents : document distribué aux familles.

Notre adresse E-mail : laruchetendon@orange.fr

Un règlement intérieur sera distribué à chaque famille.

Toute l'équipe est prête pour une nouvelle année 2022 – 2023